

La ministre pourrait-elle assurer aux consommateurs canadiens qu'ils seront bien traités, à savoir qu'ils bénéficieraient d'une baisse du prix du gaz naturel à compter du 1^{er} novembre?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai déjà dit que cette question faisait l'objet de négociations actuellement. Nos fonctionnaires se réunissent encore aujourd'hui à ce sujet, comme nous n'avons pas cessé de le faire nous-mêmes au cours des deux dernières semaines. Je dois rencontrer mes homologues de l'Ouest demain. Je ne discute jamais de la teneur de telles négociations avant qu'elles ne soient conclues.

LE PRÉSUMÉ ENGAGEMENT DE LA MINISTRE

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a soutenu que les Canadiens ne paieraient jamais le gaz naturel plus cher que les Américains. Cette promesse tient-elle toujours?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai déjà dit au député que je ne parlerais pas publiquement des détails de ces négociations tant qu'elles n'auront pas abouti. Je peux lui assurer que tous les intéressés font l'impossible pour en venir à une solution qui soit équitable et pour les consommateurs et pour les producteurs.

* * *

LES BANQUES

LA COMMISSION ESTEY—LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Il sait fort bien ce qu'on entend par responsabilité ministérielle. Il n'ignore pas non plus que le mandat de la Commission Estey est tel qu'elle ne peut absolument pas toucher à la responsabilité ministérielle.

Étant donné que le ministre des Finances a déclaré il y a un instant qu'il refusait de répondre indéfiniment à des questions sur le sujet dont est saisie la Commission Estey...

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Sur cette question en particulier.

M. Broadbent: ... même si la responsabilité ministérielle est en jeu, je voudrais donc savoir si le premier ministre est d'accord avec le ministre des Finances qui dit ne plus vouloir du tout assumer ses responsabilités?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, sauf erreur, le ministre des Finances a déclaré qu'il était peu disposé à répondre à la même question que l'on ne cessait de poser. Il est tout à fait prêt, comme c'est son devoir, à répondre à toute autre question que les députés voudraient bien lui poser.

L'un des députés a parlé du premier ministre de la Grande-Bretagne. Elle serait fort surprise de constater dans quelle mesure le premier ministre du Canada et tous ses ministres sont présents à la Chambre. Nous nous efforçons d'être ici

Questions orales

chaque jour, afin de répondre à fond aux questions des députés.

LE RENFLOUAGE DE LA BANQUE—LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Étant donné que le premier ministre affirme que le gouvernement répondra aux questions de responsabilité ministérielle et sachant que la ministre d'État (Finances) nous a transmis un lundi du mois de mars une estimation des coûts qui était de 100 millions de dollars inférieure à celle que l'inspecteur général des banques avait soumise au gouvernement fédéral le dimanche soir, je voudrais lui demander s'il est disposé à assumer ses responsabilités et à nous dire s'il avait ces renseignements en main au cours du week-end. Veuillez répondre.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Le député s'en tire bien—comme toujours, jusqu'à ce qu'il adopte l'attitude de Clarence Darrow. En fait, la ministre d'État (Finances) a donné une réponse tout à fait complète.

Une voix: Oui ou non?

M. Mulroney: Le député crie oui ou non. Si nous avons nommé une commission d'enquête, c'est justement, entre autres choses, parce que le NPD avait laissé fortement entendre à la Chambre des communes que c'était la seule façon de régler cette affaire de façon convenable. Nous avons choisi la personne qui, selon nous, était la mieux placée au Canada pour diriger, sans contrainte, cette commission d'enquête, et nous voulons lui laisser les coudées franches pour s'acquitter de sa tâche.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'URSS—L'ÉMIGRATION DES JUIFS

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Selon des informations encourageantes en provenance d'Israël la semaine dernière, des milliers de Russes d'origine juive seraient autorisés à immigrer en Israël. Je sais que le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État a accompagné le secrétaire d'État à Moscou plus tôt cette année et que la situation pénible des dissidents a été débattue en termes énergiques. Ces informations encourageantes sont-elles fondées? Les Juifs établis en URSS seront-ils autorisés à émigrer et soustraits aux tracasseries sociales et religieuses ainsi qu'à l'emprisonnement?

• (1450)

M. Gerry Weiner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je sais que le député de Don Valley-Est est vivement inquiet du sort réservé aux Russes d'origine juive. Le gouvernement surveille de près la situation des Russes d'origine juive, mais à son grand regret ne constate aucune amélioration de leur situation. Les données statistiques sur l'immigration n'ont guère d'importance. L'Union soviétique n'a accordé que 268 visas de sortie depuis trois mois, c'est-à-dire aussi peu que l'an dernier.